

Débat public

Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs

Du 17 avril au 25 septembre 2019

Compte-rendu intégral

Réunion publique

Mardi 28 mai 2019 à Lille

SALLE / ADRESSE :	59000 Lille
PARTICIPANTS :	160 personnes
DÉBUT > FIN :	18h45 à 20h00 (durée du REC : 1h14)

En tribune

CNDP

M. Jean-Daniel VAZELLE Garant CNDP

CPDP

Mme Isabelle HAREL-DUTIROU Présidente de la Commission particulière du débat public
Mme Juliette ROHDE membre de la Commission particulière du débat public
Mme Isabelle BARTHE membre de la Commission particulière du débat public

Maîtrise d'ouvrage

Mme Suzelle LALAUT Représentant le ministère de la Transition écologique et solidaire
M. Christophe KASSIOTIS Représentant l'ASN

Intervenants :

Mme Hélène HERZOG Animatrice

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

Diffusion d'une vidéo.

Hélène HERZOG, Animatrice

Voilà une vidéo qui remporte un certain succès. Bonsoir. Je me présente. Je vais avoir le plaisir et la rude tâche d'animer cette réunion publique qui est la première réunion publique du débat public sur le futur Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs. Tout vous a été dit dans cette vidéo, mais rapidement, tous les trois ans, ce plan définit les lignes directrices de la politique de gestion des substances radioactives sur le territoire national. Il fait le bilan de l'existant. Il évalue

évidemment les besoins nouveaux. Et puis, il trace les lignes directrices pour les trois ans qui viennent, et ce depuis plus de 10 ans, avec une innovation, et c'est quand même important de le souligner pour cette cinquième édition, c'est qu'un débat public est organisé en amont. Bienvenue, car nous sommes ici ce soir pour alimenter ce débat public, et vous allez le faire. C'est un débat public et qui a démarré le 17 avril et qui va se dérouler pendant 6 mois. Ce sont six mois d'échanges, de rencontres et de réunions comme celle de ce soir.

Il y a un double objectif à ce débat. Vous faites forcément plus le poids que moi, même si j'ai un micro, mais j'essaierai quand même d'aller au bout de mon propos pour essayer d'informer les personnes qui sont venues au débat public, comme vous. S'il n'y a pas de débat avec un double objectif. Le premier est d'informer tout un chacun. Nous ne sommes pas forcément au courant du contenu de ce plan de gestion. Informer tout un chacun sur les enjeux de la gestion des substances radioactives et permettre aux Français, aux citoyennes et citoyens que nous sommes, de discuter des différentes options techniques de la filière.

Madame la Présidente, Isabelle HAREL-DUTIROU, je me tourne vers vous. Pouvez-vous introduire notre rencontre et nous expliquer pourquoi nous sommes là ce soir ? Vous allez également nous rappeler votre rôle, et pourquoi vous avez été nommée Présidente de cette CPDP.

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Comme vous l'avez sans doute vu, je ne suis pas du tout une habituée d'enceinte telle que celle-ci, puisque je suis magistrate j'ai la tâche de présider cette Commission particulière. Aujourd'hui, sont à mes côtés, Isabelle BARTHE, qui est membre de la Commission et qui est commissaire-enquêteur, et Juliette ROHDE, qui a créé une association. Nous sommes huit membres qui avons été désignés par la Commission nationale du débat public, car vous le savez peut-être, une ordonnance de 2016 prévoit que maintenant, pour les plans et programmes qui sont d'envergure nationale, le maître d'ouvrage, l'État, doit saisir la Commission nationale du débat public pour décider ou non d'organiser un débat public. La commission nationale, qui, je vous le rappelle, est une autorité administrative indépendante, a décidé...

(Brouhaha)

Nous sommes là à la demande de la Commission nationale du débat public pour évoquer avec vous, c'est important...

(Brouhaha)

Je vois que vous êtes heureux, et c'est tant mieux.

(Brouhaha)

Hélène HERZOG, Animatrice

Ce qui serait sympa, c'est de permettre aux personnes qui souhaitent entendre les choses de le faire.

Je vais demander aux autres personnes de la salle de se prononcer. Continuons-nous la réunion ?

(Brouhaha)

Hélène HERZOG, Animatrice

Continuons-nous la réunion ? Laissons-nous d'autres personnes s'exprimer, ou pas ? Il y a des personnes qui ont envie d'entendre les propos de la Présidente. Continuez, Madame la Présidente, pour l'instant.

(Brouhaha)

Monsieur, vous allez avoir la parole.

De la salle

L'autorité de sûreté nucléaire a validé la cuve de l'EPR, alors que celle-ci témoignait de défauts importants.

(Brouhaha)

Hélène HERZOG, Animatrice

Nous vous laissons vous exprimer. Le problème, c'est que nous n'entendons pas bien. Si vous voulez vous exprimer, laissez vos amis parler, parce que nous n'entendons pas bien. Allez-y, Monsieur.

De la salle

Savez-vous qu'il y a plus de cancers du poumon autour du centre de stockage de déchets radioactifs de faible et moyenne activité dans l'Aube ?

De la salle

Il suffit d'un microgramme de plutonium inhalé pour déclencher un cancer du poumon.

De la salle

Huit ans après la catastrophe de Fukushima, la situation est toujours hors de contrôle. Près de 8 % du territoire est contaminé, et les cancers de la thyroïde explosent. Un accident nucléaire va se produire en France, mais quand ? Quand cet accident nucléaire va-t-il se produire ?

(Brouhaha)

De la salle

Sur le dépôt de Bure, petit village de Meuse, le contrôle policier est constant et la répression féroce.

(Brouhaha)

Hélène HERZOG, Animatrice

Pour l'instant, nous laissons les personnes qui ont quelque chose à dire le faire.

De la salle

Les élections européennes, c'était ce week-end. Maintenant, nous discutons.

Hélène HERZOG, Animatrice

Nous sommes là justement pour discuter, Monsieur. Ceux qui voulaient s'exprimer l'ont fait.

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Poursuivons-nous dans les conditions d'un débat ? La question vous est posée.

(Brouhaha)

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Avez-vous d'autres choses à dire, ou continuons-nous ? Encore une fois, la question vous est posée ? Les gens qui sont là ne vont pas comprendre.

(Brouhaha)

Hélène HERZOG, Animatrice

Pour expliquer ce qui se passe, le débat, dans ces conditions n'est pas possible. Nous sommes en train de voir avec la Présidente s'il sera possible à un moment de dialoguer, ou pas. Pour l'instant, c'est compliqué. Je donne la parole à votre représentant.

De la salle

Je ne suis pas représentant, mais je tiens à rappeler qu'en 2005 et 2013, il y a déjà eu des débats. En 2005, les associations qui parlent du nucléaire se sont prises au jeu du débat et n'ont absolument pas été écoutées. En 2013, il y a eu exactement la même chose, et les associations ont décidé de boycotter activement le débat. Nous recommençons cette année. Nous ne permettrons pas le débat. Nous pensons que nous ne serons absolument pas écoutés, donc cela n'a aucun intérêt. Aucun débat n'est possible tant que nous n'avons pas décidé collectivement de sortir du nucléaire. Sortons du nucléaire, et un débat sera possible.

Hélène HERZOG, Animatrice

Ce n'est effectivement pas l'enjeu du débat. C'est la première fois qu'un débat public est organisé. Je vous rappelle que ce débat accueille et accepte la conflictualité et les avis totalement divergents, mais encore faut-il qu'ils puissent s'exprimer. Pour l'instant, ce n'est pas le cas.

(Brouhaha)

De la salle

Partant de cela, nous assumons complètement de boycotter le débat et d'empêcher toute parole démocratique. De toute façon, le nucléaire est antidémocratique. Personne ne nous a demandé notre avis. Si vous voulez parler, arrêtons le nucléaire.

Hélène HERZOG, Animatrice

Mesdames et Messieurs, vous avez entendu. C'est leur parole, et elle est tout à fait légitime. Elle s'entend. Monsieur souhaite prendre la parole. Allez-y. Exprimez-vous.

De la salle

Bonjour. Excusez-moi. Je n'ai pas l'habitude. Il n'y a pas trop d'échanges. C'est plutôt à sens unique. Savez-vous que l'Allemagne produit cette fois plus de CO2 pour produire son électricité que la France ? C'est le gaz qui détruit l'atmosphère. C'est ce que le GEC demande. Grâce à notre mixe énergétique, nous arrivons quand même...

(Brouhaha)

Hélène HERZOG, Animatrice

L'échange est impossible. Annulons la réunion, mais concrètement, est-ce que cela va faire disparaître les déchets ? Dites-moi, Monsieur. Répondez, Monsieur.

(Brouhaha)

De la salle

Je voudrais répondre à la personne qui s'est exprimée juste avant et qui prenait comme exemple l'Allemagne. En fait, je pense que ce n'est pas du tout un argument. L'Allemagne n'a pas du tout à être un modèle. La seule solution qui aujourd'hui s'offre à nous, si nous voulons réellement diminuer notre empreinte et tenir en compte les limites de notre planète, si nous voulons vraiment sauver notre planète, c'est la sobriété. C'est d'abord sortir du nucléaire et engendrer tout un programme de sobriété énergétique. Prendre l'Allemagne comme un contre-exemple n'est absolument pas un argument valable, même si l'Allemagne développe énormément les énergies renouvelables. Il faut sortir du nucléaire avant tout, parce que les déchets que nous produisons sont un écocide et un crime contre l'humanité. Développer les énergies renouvelables, et surtout la sobriété.

(Brouhaha)

Hélène HERZOG, Animatrice

Monsieur LAPONCHE souhaite s'exprimer. S'il vous plaît. Exprimez-vous, je vous prie.

Bernard LAPONCHE

Merci. J'appartiens à l'association Global Chance, qu'un certain nombre d'entre vous connaissent. Je travaille en particulier avec l'ensemble des associations qui ont pris position pour la sortie du nucléaire. Nous avons discuté entre nous, et j'ai participé depuis des années aux différents débats. Je suis tout à fait d'accord avec ceux qui disent que, malgré les propositions qui avaient été faites, en particulier la conférence des citoyens de 2013, les débats n'ont pas été suivis d'effets. Je suis content que vous m'approuviez. Il s'est donc posé la question, lorsqu'un nouveau débat a été proposé, et ce n'est quand même pas inintéressant.

Un certain nombre des idées qui avaient été mises en avant dans le précédent débat avait été discuté, et en particulier, la notion de renoncer au stockage profond. Il n'y avait pas eu de proposition formalisée de solutions alternatives. Deuxièmement, nous avons obtenu, avec les organisations qui ont participé aux discussions, avant le lancement du débat, pendant trois mois, avec les exploitants, de mettre en évidence les points de controverse qui sont très importants dans ce domaine. Nous

avons obtenu de ne pas seulement discuter de la gestion des déchets au sens du Plan national. C'est-à-dire de corriger à la marge le Plan national des déchets qui est basé sur l'ensemble de la politique nucléaire. Cela ne présente pas un grand intérêt. Je suis assez d'accord avec vous là-dessus.

Mais par contre, pouvoir aborder les différents problèmes, qui sont des problèmes fondamentaux, qu'est la production des déchets. Puisque nous le produisons et que nous en avons, continuons-nous le traitement des combustibles irradiés qui à son tour produit des déchets ? Faisons-nous la piscine de Belleville, qui va recueillir tous les combustibles MOX ? Il y a un certain nombre d'organisations qui se battent localement là-dessus. Enfin, le projet Cigéo. Est-il défendable ou indéfendable ? Sur le projet Cigéo, il y a une réunion qui est prévue. Elle aura peut-être quelques difficultés à se tenir. C'est un point important, puisque son titre, c'est : « L'alternative à Cigéo ». C'est-à-dire l'acceptation d'avoir une alternative à Cigéo.

Évidemment, la première réponse qui ne résout pas à la question de Cigéo, c'est de dire, sur l'ensemble de la question énergétique qui dépasse strictement la question des déchets, que dans la mesure où il y a des accidents nucléaires et des déchets radioactifs, la position que le public peut exprimer, mais qui n'est pas le sujet du débat, c'est de dire que la première réponse sur la question des déchets est d'arrêter le programme nucléaire et de ne plus construire de réacteur nucléaire.

Ceci étant posé, cela pourrait être la conclusion d'environ 50 % du public ici présent. C'est un peu comme les Européennes. Nous pouvons tricher. Quant à la population française, nous ne sommes pas vraiment sûrs. Ceci étant posé et pouvant être la première expression du public à la suite de la réunion de ce soir, ce problème peut être considéré comme étant débattu démocratiquement, si je puis dire, avec un vote vocal.

Ceci étant acquis, nous pouvons passer au sujet des déchets. En admettons que nous faisons un retraitement, ou pas, comment le faisons-nous ? Quels sont les arguments pour dire d'arrêter le retraitement ? Parce qu'il fait des rejets. Parce qu'il produit du plutonium. Ce sont des réponses éventuelles qui peuvent être majoritaires aux questions que vous avez posées les uns après les autres. Est-ce que La Hague est acceptable, parce qu'il y a des rejets dans la Manche ? Pouvons-nous, comme les autres pays, ne pas retraiter les combustibles irradiés ? Je trouve que dans une enceinte de ce type, pouvoir mettre en avant vos positions est tout à fait intéressant. Nous saisissons l'occasion. C'est ce que nous nous sommes dit. Nous sommes à peu près aussi opposés que vous au nucléaire. Nous nous sommes dit qu'il y aurait des enceintes dans lesquelles nous pourrions nous exprimer, et si le public adhère à nos thèses, c'est un pas de plus de fait.

Intervention hors micro.

Bernard LAPONCHE

Monsieur, citez-moi quelque chose qui est démocratique. La démocratie, cela veut dire la prise de décision par l'ensemble du peuple. Ce n'est pas le cas. L'ensemble du peuple, même s'il était ici, ne prendrait pas la décision d'arrêter le nucléaire. Ce n'est pas démocratique. C'est un lieu que nous appelons un lieu de débat ou de discussion pour essayer que s'exprime de la façon la plus libre et facile l'opinion d'un certain nombre de gens qui s'intéressent à la question. Il y en a peut-être 200 ici, ce qui n'est pas beaucoup. Un certain nombre d'entre eux a des opinions, parce qu'ils connaissent le sujet ou qu'ils s'y sont intéressés et qu'ils ont des opinions arrêtées et justifiées. Il y en a d'autres qui viennent chercher de l'information et qui pourront se dire que finalement, après tout, le nucléaire, bof. Ou alors, le nucléaire, c'est super. Ce n'est pas démocratique. Un débat est un endroit où nous discutons, en disant nos positions. Ces positions peuvent être discutées avec des gens qui diront que pour telle raison, votre opinion est légitime. Voilà comment nous pourrions faire.

De la salle

Excusez-moi. Je vous interromps, mais je voudrais vous dire que nous sentons bien dans ce débat, dans ce pseudo-débat, qu'il s'agit avant tout de croyances. Quand j'entends monsieur qui nous parle tout à l'heure de l'Allemagne, nous savons que c'est une question de croyances. Une croyance que le nucléaire va nous aider. C'est cette croyance qu'il faut détruire, parce qu'elle est morbide, en fait. Il faut défendre la vie. Il ne faut pas défendre la mort. Si nous ne tuons pas cette croyance dans l'œuf, nous n'en sortirons pas.

Bernard LAPONCHE

Nous allons donc discuter de la façon de la tuer dans l'œuf.

De la salle

C'est une question de pensée, de changer nos manières de penser. Le nucléaire n'est pas la solution à un problème de pollution.

Bernard LAPONCHE

Vous vous exprimez...

De la salle

Monsieur, vous avez parlé cinq minutes. Laissez-la parler.

De la salle

Il y a un rapport de force. C'est le peuple. Les gens qui s'expriment ont le bulletin de vote. Nous ne sommes pas là pour parler du nucléaire. Le nucléaire, nous n'en voulons pas. Nous sommes là pour empêcher le débat. Il n'y a pas de débat. Le nucléaire, nous n'en voulons pas.

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur, ce qui est important, si vous me permettez. Je vous ai laissé parler. Puis-je dire quelque chose ?

(Brouhaha)

Hélène HERZOG, Animatrice

Pour l'instant, Madame la Présidente, ils ne veulent pas vous laisser parler.

(Brouhaha)

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Que fait-on des gens qui sont venus ce soir ? Monsieur, puis-je faire suite à votre intervention ? Là où je ne comprends pas, c'est que vous dites qu'il y a d'autres lieux pour parler, sauf qu'ici, vous avez quand même, dans cette salle, ici présents les représentants du ministère de la Transition écologique. Ils font leur métier.

(Brouhaha)

Hélène HERZOG, Animatrice

Pas de propos injurieux. Les gens sont venus ici pour présenter les choses et s'exprimer.

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Chacun fait son métier. Ils sont ici pour répondre à vos questions et entendre ce que vous avez à dire. Justement, vous avez la chance, puisque vous n'êtes pas d'accord, de pouvoir, ceux qui le souhaitent, exprimer votre point de vue, poser des questions et dire ce que vous pensez aux gens qui sont en responsabilité et qui prennent des décisions.

De la salle

Nous ne sommes pas là pour participer aux débats. Nous sommes là pour montrer que nous sommes là, que nous serons là et que nous continuerons à être là.

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous sommes ensemble dans une même société. Le rapport de force se manifeste par un échange. Si vous ne parlez pas, vous n'allez rien avoir. Le rapport de force se passe par les échanges avec ceux qui prennent des décisions. C'est maintenant. Vous vous trompez. Là où vous ne réalisez pas les choses, je crois, c'est que c'est maintenant que nous sommes à un tournant. Vous ne voulez donc pas de débat. Je pense que vous voulez débattre. Je pense qu'en réalité, ce n'est pas vrai ce que vous dites. Vous avez envie de débattre. Vous n'êtes pas d'accord. Je l'entends.

De la salle

Cela fait 30 ans que nous savons ce que veut dire le nucléaire. Cela fait 30 ans que nous donnons notre avis. À quel moment les autorités se sont-elles senties responsables des conséquences ? Il faut arrêter de nous prendre pour des « cons ».

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Réalisez-vous que vous avez devant vous les personnes qui peuvent prendre des décisions ? Je répète. Je pense qu'en réalité...

De la salle

L'État s'est trop endetté.

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Ce n'est pas le sujet.

De la salle

Il ne peut plus sortir du nucléaire...

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Vous avez les représentants du ministère qui sont là. Parlez-leur. Nous permettez-vous de vous dire quels sont les enjeux des années à venir qui vous concernent ? Vous êtes tous très jeunes.

(Brouhaha)

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Aujourd'hui, il y a des milliers de mètres cubes de déchets en France. Vous l'avez vu.

Hélène HERZOG, Animatrice

Autorisez-vous la CPDP à vous expliquer quelles sont les questions que la CPDP a identifiées comme étant importantes à mettre au débat ? Abordons-nous ce sujet, ou pas ?

De la salle

Selon la CRIIRAD, il y a 125 fois plus de déchets nucléaires que ce que vous dites. Plus de 90 % des déchets nucléaires sont à vie longue. Ce sont les chiffres de la CRIIRAD. La CRIIRAD, depuis 1986, avait relevé des taux de radioactivité 100 fois supérieurs à ce que disait le ministre de l'Environnement.

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous avons une proposition à vous faire. Voulez-vous que nous bouleversions le programme de la réunion et que nous organisions une succession de prises de parole ? Dites-moi chaque fois qui vous êtes. Vous autoriserez, bien évidemment, la CPDP ou les représentants du ministère à vous répondre. Nous mettons-nous d'accord pour ce fonctionnement et sur ces règles du jeu, ou pas ?

De la salle

À quoi cela servirait-il ?

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Cela servirait à vous donner la parole, mais avec un micro. Organisons-nous une succession de prises de parole ? Êtes-vous d'accord avec cela, ou pas ?

(Brouhaha)

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur TORRES, souhaitez-vous répondre à ce qui a été dit ? Vous avez évoqué, Monsieur, les chiffres de la CRIIRAD. Nous avons tous vu le communiqué de la CRIIRAD, bien évidemment. La CRIIRAD, que nous avons sollicitée ces derniers mois, ne souhaite pas participer aux débats, comme elle ne souhaite pas d'ailleurs participer à aucun débat public. C'est son choix. J'en fais part

objectivement à tous les citoyens. Maintenant, la CRIIRAD a fait un communiqué de presse, vous l'avez vu sans doute les uns et les autres la semaine dernière, dans lequel elle indique que le dossier des maîtres d'ouvrage, donc le dossier du ministère de la Transition écologique et de l'Autorité de sûreté nucléaire, évoque des chiffres qui ne sont pas exacts.

Ces chiffres concernent notamment les volumes de déchets et de matières radioactives. Si vous me permettez, Monsieur, puisque ce que vous dites est important. J'en ai parlé moi-même avec les responsables de l'ANDRA. C'est l'agence qui est chargée de dresser, je le dis pour ceux qui ne le savent pas, l'inventaire des matières et des déchets radioactifs en France sur déclaration des exploitants.

Intervention hors micro.

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Vous allez voir que c'est plus compliqué que cela. J'ai demandé une explication, effectivement. Nous en avons parlé ensemble, parce que j'étais restée sur un chiffre. Là, nous arrivons à une masse énorme. Que se passe-t-il ? Si vous permettez, Monsieur TORRES, je lui ai demandé de venir pour qu'il vous explique exactement ce qu'il en est du volume des déchets. Laissez-le s'exprimer. Après, vous en direz ce que vous en pensez, mais au moins, laissez-le s'exprimer, parce que cela répond directement à un sujet majeur. C'est important.

(Brouhaha)

Patrice TORRES

Effectivement, je pense que sur les chiffres, il n'y a aucun problème, dans le sens où nous sommes tous d'accord. Si vous reprenez ce que nous appelons l'inventaire national des matières et des déchets radioactifs, nous pouvons gagner un peu de temps et avancer. J'expliquerai, si certains souhaitent comprendre, comment nous faisons la différence entre les matières et les déchets. Pour la partie déchets, vous verrez que les chiffres qui sont avancés par la CRIIRAD, mais qui ont été repris également par Greenpeace aujourd'hui, sont exactement ce que l'ANDRA publie depuis de nombreuses années, puisque nous devons, dans le cadre de la mission d'intérêt public, donner la matière pour que les citoyens français puissent savoir où sont les matières et où sont les déchets.

Dans ce document, que nous appelons l'Inventaire national des matières et des déchets, nous avons effectivement listé la totalité des lieux en France, les mêmes que ceux que la CRIIRAD a rappelés, où nous pouvons, en fait, trouver des déchets radioactifs. Vous trouvez cela de manière très détaillée dans notre inventaire. Vous avez les mêmes volumes et les mêmes quantités. De temps en temps, nous parlons un peu en tonnes ou en mètres cubes pour ces grandes quantités de déchets qui ont bénéficié d'un mode de gestion particulier.

Ensuite, nous présentons également, dans ce document-là, et c'est le chiffre de 1,620 million de mètres cubes à la fin 2017. C'est ce qui avait été produit, stocké pour une bonne partie, et qu'il était prévu de stocker dans les installations de stockage conçues pour cet effet. Nous avons des centres en exploitation qui permettent de stocker environ 90 % des volumes de déchets qui sont produits aujourd'hui. Nous avons des projets pour les déchets qui ne bénéficient pas encore de solution de gestion définitive et qui représentent une part faible des volumes. Par contre, il concentre le maximum de dangerosité, puisqu'il concentre le maximum de radioactivité. Indépendamment du débat qui a animé la première partie de cette réunion, ces déchets existent, et de toute manière, pour certains, ils bénéficient déjà d'une solution, et pour d'autres, quels que soit les choix politiques, il faudra...

La solution aujourd'hui...

(Brouhaha)

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

En fait, il faut faire des additions. En réalité, il y en a plus. En fait, il y a les résidus de traitement des mines.

De la salle

Il n'y a pas de débat. Arrêtez. Il n'y a pas de débat.

Hélène HERZOG, Animatrice

J'aimerais bien donner la parole au représentant de Greenpeace dans la salle. Je pense que son point de vue, et sur le sujet, et sur la pertinence d'un débat, est intéressant. Monsieur Spautz.

Monsieur Spautz

Merci. Une première question pour le représentant de l'ANDRA. Quand allez-vous classer vos matières en déchets ? Parce que ce sont des déchets. Ce ne sont pas des matières. Vous dites toujours que vous avez des matières. Vous allez avoir des projets pour faire quelque chose avec ces matières. Vous n'avez pas de projet. Vous avez peut-être des projets pour les envoyer de nouveau en Russie et pour recevoir en contrepartie des éléments combustibles. Vous n'avez pas de projet sur le papier. C'est l'une des premières demandes de Greenpeace. C'est de classer aussi les matières, les soi-disant matières, dont nous n'avons pas de projet définitif sur papier, comme déchets. Cela veut dire qu'EDF, producteur des déchets, doit faire des provisions pour stocker ultérieurement ces déchets.

Greenpeace a publié ce matin une carte des déchets nucléaires. Il y en a partout en France. Il y a des transports presque toutes les semaines, presque tous les jours, avec de l'uranium, du plutonium. Ce qu'il faut dire également, avec des transports, c'est qu'à cause de la politique de traitement de la France (Orano), il y a également des déchets qui viennent d'autres pays en France. Il y a, particulièrement à Lille, des déchets nucléaires, du combustible usé, qui viennent de la centrale des Pays-Bas de Borssele, qui traversent la Belgique et qui traversent Lille pour aller à La Hague. C'est pour nous quelque chose qui n'est pas acceptable. Arrêt des transports qui ne sont pas nécessaires. Arrêt du retraitement.

Cigéo n'est pas la solution. Il y a une solution qui n'est pas définitive. C'est le stockage à sec en subsurface. C'est une méthode qui est utilisée également aux États-Unis. Notamment, Orano vend des projets aux États-Unis pour le stockage en subsurface. C'est quelque chose que nous demandons également.

Nous, Greenpeace, avons décidé de participer aux débats, mais nous sommes également en dehors. Nous informons le public. Je crois qu'il est important également d'avoir beaucoup plus de transparence et que toutes les informations soient publiées. J'ai participé récemment à la concertation sur la sûreté nucléaire, les VD4. Dans ce cadre, j'avais également demandé à EDF la publication de plusieurs études sur les différents réacteurs. Dans un premier temps, il m'a été dit que nous allions recevoir ces études. Ils m'ont dit que c'était volumineux et qu'ils allaient voir comment ils allaient s'organiser. Je dois dire que ce sont des menteurs. Jusqu'à aujourd'hui, je n'ai pas encore reçu ces études. Il faut également avoir beaucoup plus de transparence. Merci.

Hélène HERZOG, Animatrice

Vous parliez du projet du site de Bure. Peut-être que l'un des atouts d'une CPDP, c'est d'avoir la capacité justement de demander des études complémentaires sur ces possibilités de stockage. Pouvez-vous nous expliquer, Madame HAREL-DUTIROU, ce que vous avez demandé à l'IRSN ?

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je tiens à préciser que pendant toute la période où nous avons préparé ce débat, nous avons rencontré toutes les associations qui ont bien voulu le faire, pour savoir ce qui était important. Nous nous sommes rendu compte, vous avez raison, qu'il y a eu des débats. Il y a eu un débat en 2005. Il y a eu un débat en 2013. Nous avons le sentiment, même s'il y a une loi qui a été votée et qui a fait le choix du stockage géologique profond, les uns et les autres, et les représentants des maîtres d'ouvrage évoquaient ce sujet aujourd'hui avec vous, qu'il y avait une insatisfaction de la part d'une grande partie de la population et qu'il y avait des choses qui n'avaient pas été jusqu'au bout. Nous avons souhaité, à la demande des associations environnementales, parce qu'il y a des gens qui sont impliqués depuis trop longtemps et qui se battent, d'organiser une expertise. Nous avons demandé à l'IRSN de faire un état des lieux, parce qu'en fait, depuis 2014, je n'avais pas beaucoup de visibilité sur ce qui est fait dans le monde.

Greenpeace a justement rendu un rapport...

Hélène HERZOG, Animatrice

Laissons la Présidente s'exprimer au même titre que les autres. S'il vous plaît.

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

L'IRSN a rendu un rapport sur les alternatives au stockage géologique. Je pense que pour les associations environnementales, cela correspond à une attente très forte de savoir où nous en sommes aujourd'hui et ce qui est possible. Si cela vous intéresse, sauf si vous pensez que Cigéo est la seule et unique solution...

Hélène HERZOG, Animatrice

Monsieur demande où est ce rapport.

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Ce rapport est sur Internet depuis deux semaines. Ce rapport est disponible pour tout le monde. Nous avons ici les représentants de l'IRSN.

(Brouhaha)

Hélène HERZOG, Animatrice

J'ai une autre proposition à vous faire. Vous avez, en rentrant dans la salle, rempli des post-its pour dire quels étaient les sujets qui vous intéressaient ce soir. C'est un procédé à peu près démocratique. Tout le monde a pu s'exprimer.

(Brouhaha)

Hélène HERZOG, Animatrice

Vous êtes sans doute légitimes, mais il y a d'autres personnes aussi légitimes que vous. Est-ce que France Nature Environnement peut s'exprimer ? Je donne la parole à quelqu'un dans le public. Je ne sais pas qui c'est.

Lucas LECOQ

Je suis venu ici en toute neutralité. Je suis étudiant-ingénieur à l'Icam. Je ne pense pas que votre militantisme, de la manière dont vous l'effectuez, soit constructif. Vous n'arriverez à convaincre personne comme cela.

Hélène HERZOG, Animatrice

Toutes les expressions sont légitimes. Une voix égale une voix. Laissez Monsieur s'exprimer, s'il vous plaît.

Lucas LECOQ

J'aimerais bien que quelqu'un me réponde en quoi prendre la parole de manière aussi véhémement est constructif.

Hélène HERZOG, Animatrice

C'est une question qui vous est posée.

De la salle

J'ai une proposition. Pourquoi ne laisserions-nous pas la parole aux citoyens, et non pas aux experts ? Nous voudrions simplement pouvoir exprimer nos idées, et non pas laisser la parole à des experts, qui ont l'habitude depuis 40 ans de nous enfumer. C'est vraiment le mot. D'autre part, pour répondre, nous n'avons absolument pas les espaces pour nous exprimer. Le rapport de force est complètement inversé, et nous sommes donc obligés d'utiliser ce genre de moyens pour avoir la parole. Sinon, jamais elle ne nous sera laissée. Il faudrait des espaces de parole équilibrés, où nous pourrions réellement exprimer nos idées.

Hélène HERZOG, Animatrice

Ce soir, le but n'était pas de laisser des experts s'exprimer. Ils sont là pour répondre.

Brigitte

C'est la première fois que je viens à un débat, donc je tombe un peu de l'armoire quand je vois l'ambiance. Quand vous dites, Madame, qu'il faut laisser la parole à tout le monde, nous avons beaucoup de difficultés à parler. Si jamais nous disons que nous sommes pronucléaires, c'est une catastrophe. Ce que je voudrais dire, c'est que le nucléaire n'est peut-être pas la solution, mais que cela peut être une solution. Je voudrais vous demander également, Monsieur, et Madame, qui est à côté, lorsque vous dites « plus du tout de nucléaire », ce que vous proposez à la place.

Hélène HERZOG, Animatrice

Excusez-moi. Pouvez-vous être calme ? C'est incroyable. Nous ne pouvons pas discuter. Vous dites qu'il faut laisser la parole à tout le monde. Ce n'est pas le cas.

De la salle

Nous faisons tout pour réduire la consommation d'énergie, Madame. D'accord ? Ensuite, le nucléaire, il faut décider d'en sortir au plus vite. Je suis originaire de Dunkerque. Si un jour un réacteur de Gravelines pète, il y a 300 000 personnes à 30 km autour de Gravelines qui seront évacués. Je ne comprends pas que depuis 40 ans, nous arrivions à prendre ce risque-là, de penser qu'un risque nucléaire peut nous tomber dessus à chaque moment, et que nous continuons pendant 10 ou 20 ans, sur des réacteurs qui auront 50 ou 60 ans. Il faut s'arrêter. Quand nous aurons décidé de nous arrêter, il y aura bien sûr des déchets. Il faudra faire quelque chose avec. Moi, je veux, je pense comme pas mal de gens ici, que nous décidions de nous arrêter.

Hélène HERZOG, Animatrice

Il sera écrit, bien évidemment, au procès-verbal de cette réunion, que cela a été le sujet est l'expression la plus importante de cette réunion. C'est évident.

Réaction de M. ROMARY qui conteste cette indication.

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Écoutez-moi. Monsieur a demandé la parole depuis longtemps. Si vous me permettez, je te donnerai ensuite la parole à un autre point de vue, qui va sans doute vous faire réagir, mais c'est important. Vous ne bougez pas.

De la salle

Je vis à Lille depuis neuf ans. Il y a six ans, un week-end, il y a une rame de déchets radioactifs qui s'est mise en face de ma fenêtre. Il y a eu un fort dégagement de chaleur. Personne n'a eu l'air sensible à ce dégagement de chaleur, puisque le lundi matin, les élus, qui est un élu de Lille, a dit que ce n'était pas bien grave. Nous n'avons rien pu faire. Seulement, il y a eu de la radioactivité. C'est totalement anormal. J'espère qu'à l'avenir, ce grand débat prendra la mesure du risque des transports de déchets radioactifs afin d'éviter que cette radioactivité ne contribue à dégrader la santé des habitants de Lille. Certains n'en avaient « rien à foutre ». Tant mieux pour eux. Ils ont une santé forte, mais il y a eu de la radioactivité.

Ce que je disais à Madame : un élu qui accepte le stockage d'une rame de déchets radioactifs sur sa commune, avec des risques de radioactivité, c'est un crime. C'est un empoisonnement. Un élu qui accepte ce type de comportement, c'est la Cour d'assises.

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Avant de donner la parole à deux autres personnes, je tiens à dire, Monsieur, que ce que vous dites est l'un des sujets majeurs que souhaite évoquer Greenpeace, comme l'a dit Monsieur SPAUTZ tout à l'heure. C'est un des sujets majeurs que nous, la Commission, nous souhaitons évoquer, parce qu'effectivement, il y a des transports de matières et de déchets radioactifs partout en France, et il est légitime que nous ayons l'information, nous, les citoyens, sur ce qui se passe.

Maintenant, si vous me permettez, il faut que vous entendiez, car c'est important et il faut que les citoyens aient tous les points de vue, je vais donner la parole à Monsieur ROMARY, qui représente ici Orano. C'est-à-dire ex-Areva.

(Brouhaha)

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je vous en prie. Laissez-le s'exprimer. S'il vous plaît. Vous parlerez ensuite.

(Brouhaha)

Jean-Michel ROMARY

Juste pour vous répondre, Madame. Je suis également citoyen.

De la salle

Vous avez signé avec le diable.

Jean-Michel ROMARY

Je suis citoyen, comme tout le monde.

(Brouhaha)

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Stop. Là, il y a un temps de pause.

(Brouhaha)

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Pouvons-nous respecter les gens qui sont là ? Il y a une dame qui veut prendre la parole.

De la salle

Bonjour à tous. Je suis une citoyenne. Il y a 40 ans, j'étais comme vous. Je militais contre le nucléaire. Ma position n'a pas changé. Je suis toujours hostile nucléaire, mais les centrales, nous les avons construites. Il y a des déchets. Qu'en faisons-nous ? Je suis bien d'accord avec vous, mais le problème, ce sont les déchets qui sont là. Nous les avons sur les bras. Je ne suis pas contre vous à ce niveau-là, nous avons le problème des déchets. La réunion de ce jour porte quand même sur ce que nous faisons des déchets qui existent. Cela fait plus de 40 ans que le nucléaire a produit des déchets. Nous ne savons pas vraiment ce que nous en faisons. Là, le débat, c'est pour les solutions, les solutions pour pallier ce qui a été fait.

C'est peut-être de dire que nous en aurons parlé, mais je suis convaincue que la CNDP fait de son mieux pour que cela aille vers la transparence.

De la salle

Est-ce que le grand débat a servi la position de l'écologie ? Non.

De la salle

Il y a 40 ans, nous n'avions pas du tout d'information. Il n'y avait pas de manière de s'exprimer. Là, c'est mieux.

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Maintenant, l'alternative...

De la salle

Dire que nous gérons le nucléaire, c'est une manière de légitimer à nouveau toute la filière.

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Absolument pas. De toute façon, est-ce que, dans le public, il y a des citoyens qui souhaitent s'exprimer ? Tout le monde est légitime. Nous sommes d'accord. Je ne connais pas ce monsieur. Nous lui donnons la parole. Il ne s'est pas fait entendre jusqu'à présent.

De la salle

Il y a 42 ans, j'étais à Creys-Malville. J'estime avoir le droit de parler. J'ai une seule question statistique, qui est tout à fait neutre. Il y a peut-être un probabiliste ou un ingénieur qui peut répondre. Il y a dans le monde 443 réacteurs nucléaires. Il y a eu deux accidents d'ordre mondial, Tchernobyl et Fukushima, sans compter les autres. Quelqu'un peut-il me dire quelle est la probabilité qu'il y ait une

centrale nucléaire qui saute, sachant qu'en France, elles ont des fêlures et qu'elles ne sont pas très bien construites ? Voilà.

De la salle

527 anomalies.

Hélène HERZOG, Animatrice

Est-ce que quelqu'un peut répondre à Monsieur ?

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci pour votre intervention, Monsieur.

Olivier GIRAUD

Je suis à EDF.

(Brouhaha)

Olivier GIRAUD

J'ai des responsabilités, dans le sens où je suis porte-parole d'EDF dans ce débat.

(Brouhaha)

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Il y a une question qui a été posée par Monsieur sur Creys-Malville. Peut-il répondre à la question ? Il y a une question qui a été posée par un citoyen. Pourquoi ce monsieur n'a-t-il pas droit à une réponse à sa question ? Dites-moi.

Hélène HERZOG, Animatrice

Madame la Présidente, aucune autre expression que celle des antinucléaires qui sont là ce soir et qui se sont fait entendre n'est visiblement possible. Est-ce que selon vous, les conditions du débat sont toujours réunies ? Si personne d'autre ne peut s'exprimer...

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Ce que je regrette, c'est qu'il y a des citoyens qui viennent ici, qui sont de bonne foi et qui souhaitent pouvoir débattre, et que ces gens-là, nous n'avons même pas la politesse de les entendre et de leur permettre d'avoir une réponse. Ce monsieur a posé une question. Il ne peut pas avoir de réponse.

(Brouhaha)

Hélène HERZOG, Animatrice

Nous allons être obligés d'arrêter. Vous avez eu la parole abondamment. Il n'y a qu'un point de vue qui s'exprime ce soir. C'est embêtant. C'est vraiment embêtant.

Intervention hors micro.

Hélène HERZOG, Animatrice

Madame la Présidente, que faisons-nous ?

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous allons être obligés d'arrêter, sachant qu'un seul point de vue s'exprime ce soir. Nous ne pouvons pas dire que ce sont les associations environnementales. Ce sont certaines personnes qui s'expriment, et qui empêchent tout le monde de parler, y compris les opposants historiques qui se sont battus depuis des années et qui sont aussi légitimes que vous. Eux, ils ont beaucoup travaillé pour qu'il y ait ce débat. Mine de rien, vous êtes là. Vous contestez, mais en attendant, il y a des associations qui se battent aussi et qui discutent aussi pour essayer de faire évoluer les choses. Vous ne leur permettez même pas d'échanger.

(Brouhaha)

Hélène HERZOG, Animatrice

On ne tutoie pas les gens comme cela.

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je suis désolée. Comme quoi, une petite minorité peut empêcher tout le monde de débattre. Je le regrette, parce que ce n'est pas démocratique.

Hélène HERZOG, Animatrice

Obligation de moyens. Pas de résultat. Nous avons essayé de dialoguer.

(Brouhaha)

Hélène HERZOG, Animatrice

Monsieur, je crois que vous souhaitiez intervenir depuis tout à l'heure. Ensuite, je vous donnerai la parole. Après, nous verrons. Le cas échéant, nous serons obligés d'interrompre. Nous ne pouvons pas continuer comme cela. Je suis désolée.

De la salle

Je signale qu'effectivement, cela fait un quart d'heure que j'ai levé la main pour prendre la parole, et que cela m'a été refusé. Vous avez préféré donner le micro à quelqu'un que vous tutoyez, Madame. Sur la question de savoir s'il y a des citoyens différents des autres, je tiens à mentionner que si je fais partie du groupe qui est ici, puisque nous montrons nos CV respectifs, je suis professeur d'université. Je ne pense pas être moins réfléchi que vous. Je voulais vous poser une question, qui explique peut-être l'ambiance d'aujourd'hui et les réactions aujourd'hui. Quand nous voyons la manière dont vous avez maîtrisé le dossier et les décisions que vous avez prises, vous, les responsables, les personnes aux manettes, sur StocaMine, comment voulez-vous que nous vous fassiez confiance sur des projets comme Cigéo ou tout autre projet de stockage ? StocaMine est un lieu de stockage de déchets ultimes, qui est dans l'est du pays, dont on avait prévu au départ que ce soit un lieu de stockage, et dont on a décidé il y a quelques mois que ce serait un lieu d'enfouissement définitif. Nous n'avons plus la possibilité de déchets ultimes.

Ce site est à quelques mètres de la nappe phréatique la plus importante d'Europe. Quand nous voyons la décision qui a été prise récemment sur ce sujet, comment voulez-vous que nous vous fassions confiance sur la question du stockage des déchets nucléaires ? Merci.

Hélène HERZOG, Animatrice

Je crois qu'il y avait également un monsieur qui souhaitait prendre la parole. J'insiste, Madame la Présidente, pour que nous diversifions les points de vue.

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur GIRAUD, je crois que vous vouliez prendre la parole depuis tout à l'heure.

(Brouhaha)

Isabelle HAREL-DUTIROU, Présidente de la Commission particulière du débat public

Nous arrivons à cette situation. La responsabilité de la Commission, c'est de permettre une expression où chacun doit pouvoir s'exprimer. La Commission est là pour assurer la pluralité des points de vue. Nous sommes dans une démocratie où tout le monde n'est pas d'accord, et c'est très bien. La seule chose, c'est qu'il faut que les opinions puissent s'exprimer, il faut que chacun s'y retrouve. Or, depuis le début de ce débat, malgré nos efforts, je constate que vous empêchez... Que vous vous exprimiez, c'est très bien, et nous en sommes heureux. En revanche, ce qui n'est pas bien, c'est que vous empêchez toutes les autres personnes de s'exprimer et que vous empêchez tout le débat. Nous ne sommes plus en mesure d'assurer notre rôle dans le débat. Notre responsabilité est maintenant en jeu. Nous ne pouvons pas assurer la pluralité des échanges. Je ne peux pas assurer le respect des personnes qui sont là et qui ont un point de vue différent du vôtre. Tant pis. Nous sommes obligés d'arrêter cette réunion. Je le regrette.

(Brouhaha)

Hélène HERZOG, Animatrice

Pour information, d'autres modalités d'expression existent, notamment en ligne. Vous êtes donc libres de vous exprimer en ligne.

(Brouhaha)